



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Confédération Nationale du Logement – Confédération Syndicale des Familles – UFC Que choisir - Attribution de subventions

DEL-2013-062

Numéro de la délibération : 2013/062

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/06/2013

Date de convocation du conseil : 30/05/2013

Date d'affichage de la convocation : 30/05/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par M. François-Denis MOUHAOU, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Christine LE STRAT par Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Jacques PARMENTIER par Mme Annie PESSEL.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

**Confédération Nationale du Logement – Confédération
Syndicale des Familles – UFC Que choisir -
Attribution de subventions**

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Depuis la création en 2005 de la section CNL à Pontivy, la Confédération Nationale du Logement intervient auprès des usagers du logement et de la consommation, notamment dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'entretien du parc social.

La Confédération Syndicale des Familles assure des permanences concernant les litiges de la consommation et du logement sur la Ville de Pontivy. Elle assure des missions de défense des consommateurs et des droits des locataires, notamment lors des travaux d'amélioration de l'habitat.

L'antenne locale de l'UFC Que Choisir du Morbihan est au service des consommateurs Pontivyens depuis 2007. Elle renseigne tous les consommateurs du secteur de Pontivy et intervient en leur nom.

Nous vous proposons :

- D'attribuer une subvention de 300 euros à la Confédération Nationale du Logement, au titre de l'année 2013,
- D'attribuer une subvention de 300 euros à la Confédération Syndicale des Familles, au titre de l'année 2013,
- D'attribuer une subvention de 300 euros à l'UFC Que choisir, au titre de l'année 2013.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 juin 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**